

UN PEI EST MIS EN PLACE DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Le département des Hautes-Pyrénées a officialisé un accord sur l'épargne salariale et l'épargne retraite pour les entreprises et les salariés du département. A la suite d'un appel d'offres, c'est Pre-malliance et Prado Epargne, gestionnaires de PEI territoriaux, qui ont été retenus pour mettre en place le dispositif de PEI (plan d'épargne interentreprise).